



Crise sanitaire et mesures de régulation en matière de transport

Question n° 14885 adressée à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
À publier le : 26/03/2020

Texte de la question : M. Olivier Cadic attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les modalités de retour de nos compatriotes. Alors que l'Allemagne a débloqué 53 millions d'euros pour assurer le retour de ses ressortissants en organisant 100 vols spéciaux en plus des vols programmés, les Français ne bénéficient pas de l'aide nécessaire : que chacun doive payer son billet d'avion peut sembler normal, mais il est impératif de donner la priorité au retour à l'heure où les compagnies aériennes annulent des vols – facturés hors de prix – sans aucune information sur des solutions alternatives. Des compatriotes achètent parfois plusieurs billets, dont le remboursement est différé. Leur carte de crédit débitée, ils atteignent parfois leur plafond, se retrouvent sans ressource et sans capacité de réserver un nouveau vol. Des vols reviennent avec des sièges vides, alors que des compatriotes sont toujours en attente d'une place. Il l'encourage à prendre des mesures de régulation plus fortes en matière de transport et d'affrètement de vols spéciaux pour faciliter le retour de nos ressortissants à l'étranger.